

**Diffusion le 14 mars 2011**

## **Des solutions équitables pour le budget provincial**

Le 14 mars 2011, Moncton N.-B. - « Le gouvernement provincial doit prendre ses décisions d'ordre économique en se basant sur les principes de l'équité, de la sécurité économique, de la durabilité et de la démocratie », a déclaré Michel Boudreau, porte-parole du Groupe de travail sur l'équité économique, lors d'une conférence de presse qui se tenait ce matin.

Selon le Groupe de travail sur l'équité économique, il s'agit de faire marche arrière dans les réductions d'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés qui ont pris effet en 2009, d'investir dans les gens pour maximiser le rendement économique et social des sommes investies et de hausser les taux d'assistance sociale pour atteindre la moyenne en Atlantique.

« Le plan de réductions 2009-2013 est injuste. Il est même doublement contraire à l'équité », estime Joanne Perron, également porte-parole du Groupe de travail. « D'abord, les réductions d'impôt sont plus avantageuses pour les gens qui ont le revenu le plus élevé, et n'aident nullement ceux qui en auraient le plus besoin. Deuxièmement, lorsqu'il sera entièrement mis en œuvre, le plan de réduction des impôts coûtera au gouvernement 380,2 millions de dollars de recettes *annuelles*, ce qui compromet sa capacité à long terme de fournir des services et programmes sociaux », précise Johanne Perron.

Le Groupe de travail sur l'équité économique exhorte le gouvernement d'investir dans les gens au lieu de réduire les impôts.

« Le gouvernement s'assure un rendement économique maximal en investissant dans les capacités humaines, non pas en réduisant les impôts sur le revenu des particuliers ou des sociétés », souligne Michel Boudreau. « Les faits prouvent que c'est l'investissement dans les services de garde à l'enfance, les soins de santé, les services sociaux, l'éducation et les infrastructures dont la propriété et l'exploitation sont du ressort public qui rapporte le mieux, que la mesure de ce rendement économique se fasse en termes de hausse du PIB ou de création d'emploi. »

« Investir dans les gens c'est aussi contribuer à la sécurité économique des citoyens et à l'équité entre les femmes et les hommes ainsi qu'entre les personnes ayant différents niveaux de revenu », ajoute Joanne Perron.

Par ailleurs, le Groupe de travail n'a pas pu confirmer dans les faits que les réductions de l'impôt sur le revenu des particuliers les plus riches était un facteur d'attraction de nouveaux travailleurs ou que la réduction des impôts sur le bénéfice des sociétés entraînerait des investissements en matériel et outillage, qui tendent vers la productivité.

Le Groupe de travail sur l'équité économique a fait parvenir ses recommandations au ministre des Finances. On peut consulter son mémoire à [www.equite-equity.com](http://www.equite-equity.com).

## **Recommandations**

En se fiant à son analyse de la situation financière du Nouveau-Brunswick, le Groupe de travail sur l'équité économique recommande les mesures suivantes :

1. Faire marche arrière sur les réductions d'impôts récemment mises en œuvre dans le cadre du Plan de réductions des impôts au Nouveau-Brunswick, 2009-2012.
2. Hausser les taux d'assistance sociale pour qu'ils correspondent à la moyenne en Atlantique.
3. Investir dans les gens pour maximiser le rendement économique et social des capitaux :
  - a. Assurer une quantité suffisante de services publics.
  - b. Mettre en œuvre un réseau de garde à l'enfance sans but lucratif, financé par le gouvernement
  - c. Verser sans tarder les ajustements en vertu de l'équité salariale aux travailleurs et travailleuses des agences de soins à domicile, des garderies, des résidences communautaires, des maisons de transition et des foyers de soins spéciaux.
  - d. Améliorer les services à domicile et dans la communauté afin de permettre à notre population vieillissante de vivre activement plus longtemps.
4. Assurer un investissement suffisant dans les infrastructures dont la propriété et l'exploitation sont publiques.

- 30 -

Le Groupe de travail du Nouveau-Brunswick sur l'équité économique représente des particuliers, d'organismes et de syndicats qui s'inquiètent de l'orientation que prendra la province en vue de régler le déséquilibre fiscal et l'endettement. En novembre dernier, le groupe de travail a organisé le forum public : « C'est aussi notre économie! » afin d'évaluer l'état de l'économie de la province et d'examiner diverses options pour son avenir. En collaboration avec le Conseil consultatif sur la condition de la femme du N.-B., le Groupe de travail a également organisé deux conférences des auteurs du rapport « The Fiscal and Economic Implications of Tax Reform in New Brunswick » (Les retombées fiscales et économiques de la réforme du régime fiscal au Nouveau-Brunswick). Le Groupe de travail du Nouveau-Brunswick sur l'équité économique se compose des organismes suivants :

- Association acadienne et francophone des aînées et aînés du N.-B.
- Congrès du travail du Canada, région de l'Atlantique
- Syndicat canadien de la fonction publique, division du Nouveau-Brunswick
- Groupe anti-pauvreté de Fredericton
- Coalition des services de garde à l'enfance du Nouveau-Brunswick
- Front commun pour la justice sociale du Nouveau-Brunswick inc.
- Coalition pour l'équité salariale du Nouveau-Brunswick
- Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick
- Syndicats des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick
- Syndicat des secteurs public et privé du Nouveau-Brunswick
- Regroupement féministe du Nouveau-Brunswick

### **Renseignements :**

Michel Boudreau, 857-2125 (b) ; 381-8969 (c)

Johanne Perron, 855-0002 (b) ; 850-6963 (c)